

LA NEWSLETTER #118

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE (BLAGNAC)

Le Conservatoire à rayonnement communal de Blagnac, a ouvert, en mars 2022, dans un nouvel écrin situé dans l'écoquartier d'Andromède. Édifié sous maîtrise d'ouvrage de la commune et sous maîtrise d'œuvre PPA architectures, le bâtiment se caractérise notamment par sa très grande qualité acoustique et son niveau de performance énergétique.



Photo de gauche : le projet valorise le principe de l'auditorium, qui peut se transformer en belle salle de spectacle.

Photo de droite : Joseph Carles (gauche), Guillaume Pujol (droite).

Accueillant chaque année un peu plus de 1 000 élèves encadrés par 34 professeurs de musique et danse, le Conservatoire à rayonnement communal de Blagnac, baptisé « Résonance », est installé, depuis le printemps 2022, dans le prolongement de la grande prairie de l'écoquartier d'Andromède. Quelque 4 salles de formation musicale, 26 studios de pratique ou de cours individuels, 3 studios de danse de 150 m², et un auditorium de 100 places, s'insèrent dans l'écrin conçu par une équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par PPA architectures. À l'extrémité du bâti, côté boulevard de l'Europe, est aussi implanté un local équipé dédié à l'association School of rock.

UNE PARTITION DE HAUTES QUALITÉS ACOUSTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Domiciliée jusque-là place des Arts, en cœur de ville, la structure n'était plus à même, techniquement, de répondre à « l'exigence de qualité de l'enseignement, diversité des pratiques, accueil » explique Joseph Carles [maire de Blagnac]. Et d'ajouter: « Le projet a fait l'objet d'un

« Le projet a fait l'objet d'un travail poussé, entre l'équipe enseignante, le personnel municipal, puis en collaboration avec la maîtrise d'œuvre, pour la réponse la plus adéquate au besoin »

[Joseph Carles]



FICHE TECHNIQUE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE (BLAGNAC)

- **Nature:** Construction d'un conservatoire de musique et danse (auditorium, salles, studios, aménagement paysager) à performance environnementale
- **Livraison:** 2022
- **Maîtrise d'ouvrage:** Mairie de Blagnac
- **Maîtrise d'œuvre:** PPA architectes (architecte mandataire); Emma Blanc (paysagiste); Terrell (bet structure), Soconer (bet thermique), TechniCité (bet VRD), Lamoureux (bet acoustique), Execo (bet économie)
- **Surface:** 3 411 m² (bâti) + 2 291 m² (paysager)
- **Montant d'opération:** 7,1 M€ (HT)

travail poussé, entre l'équipe enseignante, le personnel municipal, puis en collaboration avec la maîtrise d'œuvre, pour la réponse la plus adéquate au besoin et, aussi, du point de vue budgétaire ». Le positionnement sur Andromède, dont il vient étoffer le tissu d'équipements publics, impliquait une forte exigence environnementale. La réponse réside, ici, dans un dispositif associant géothermie, isolation thermique, protections solaires, présence de matériau bois, aménagements de noues, d'un bassin d'infiltration, avec à la clé une performance de niveau RT 2012 - 35 %.

Ce dispositif se conjugue – par un travail très poussé sur la réduction des résonances du réseau technique – avec une acoustique de très haute qualité. « L'acoustique était, pour nous, la problématique clé. C'est-à-dire à la fois une gestion particulière des espaces, de telle sorte que chaque pratique ne perturbe pas l'autre; mais aussi une intervention technique très fine sur chacun d'entre eux, pour lequel le bureau d'études a vraiment joué un rôle majeur », souligne **Guillaume Pujol** [architecte, PPA architecture]. Les entités danse et musique sont clairement délimitées; elles se positionnent en couronne, à l'étage, avec individualisation des planchers et plafonds, cloisons épaisses par salle.

LA MUSIQUE À L'ÉCOUTE DE LA VILLE

La proposition architecturale s'attache à valoriser le principe de l'auditorium. Celui-ci prolonge et redimensionne le hall d'accès en grand espace de spectacle: l'auditorium à proprement parler, grande salle modulable avec loggias à l'étage peut s'ouvrir sur un grand escalier gradin. Ainsi se crée un dialogue avec la ville auquel concourent aussi la continuité visuelle depuis le boulevard Savary vers le cours planté, au niveau du hall, ainsi que les nombreux percements à l'étage, ou encore les aménagements paysagers soignés. La présence de l'équipement public se marque sans excès: par les proportions, le grand parvis, la mise à distance des voies de circulation; par une silhouette plus étendue que haute, dont l'ossature béton s'efface derrière un léger voile métallique ondulant.

1) Visite commentée par Joseph Carles (maire de Blagnac); Guillaume Pujol (PPA architectures); Céline Schulz (directrice du conservatoire); Mohamed Maafri (adjoint au maire délégué à la culture et à la jeunesse).

Photos de gauche: un équipement public affirmé mais sans excès. Photos de droite: les pôles danse et musique sont clairement délimités et individualisés.

« L'acoustique était, pour nous, la problématique clé. C'est-à-dire à la fois une gestion particulière des espaces, de telle sorte que chaque pratique ne perturbe pas l'autre; mais aussi une intervention technique très fine sur chacun d'entre eux, pour lequel le bureau d'études a vraiment joué un rôle majeur »

[Guillaume Pujol]

Infos-Infos-Infos-Infos-Infos

À consulter également sur <https://www.amooccitaniemidipyrenees.com>

AGENDA

- Visite d'opérations de logement, ZAC Monges-Croix du Sud, Cornebarrieu, jeudi 22 septembre 2022
- Journée de visites dans l'Aude : Lycée de Lézignan, Cave du lycée agricole de Carcassonne, Musée NarboVia – jeudi 20 octobre (date à confirmer).
- Visite du collège de Beauzelle – vendredi 25 novembre

« La Newsletter » est éditée par :

l'AMO Occitanie-Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication

Élodie Bousquet

Rédaction

Lexies

Crédits photographiques

Sylvain Mille; D.R.

Conception et réalisation

Lexies - 0561 203637